



CONTRAT D'ENGAGEMENT DU PATINEUR
DU VENDREDI
GROUPE 1

Le C.P.A. Rosemont tiendra sa 28^e revue « Magie sur Glace » les 27 et 28 avril 2019. Cet événement est très important et, comme plusieurs l'ont constaté l'an dernier, c'est une aventure formidable qui demande une bonne préparation. Nous avons donc besoin de votre coopération, votre soutien et votre aide si l'on veut en faire un aussi grand succès que l'an dernier.

ENGAGEMENT

Étant donné un horaire de pratique très serré, vous comprendrez qu'il est important que vous vous engagiez à ce que votre enfant soit présent à toutes les pratiques et à l'heure prévue, afin de ne pas retarder la progression du groupe dans l'apprentissage des chorégraphies.

Nous ne pouvons donc pas tolérer plus d'une absence aux pratiques et votre enfant ne sera pas admis sur la glace s'il arrive plus de dix minutes en retard. Ces mesures, qui peuvent sembler restrictives, visent à assurer le maximum de réussite pour le groupe dont votre enfant fait partie.

Vous recevrez par courriel un communiqué détaillant les activités et les directives précises pour la Revue sur glace vers le milieu du mois d'avril 2019.

HORAIRE DES PRATIQUES

GROUPE	HEURE	DATES DES PRATIQUES	LIEU
VENDREDI - Groupe 1 (Moins que l'étape 2 en date du 2018/12/07)	18 :00 à 19 :00	29 mars 2019 5 avril 2019 12 avril 2019 19 avril 2019	Aréna Étienne Desmarreau Glacé Jean Trottier Glacé Jean Trottier Glacé Caroline Ouellette Glacé Caroline Ouellette

HORAIRE DES AUTRES ACTIVITÉS

ACTIVITÉ	HEURE D'ARRIVÉE	DATES DES ACTIVITÉS	LIEU
Prise de photos et essayage des costumes	À confirmer	24 ou 25 avril 2019 À confirmer	Aréna Étienne Desmarreau Glacé Caroline Ouellette
Pratique générale	À confirmer	Vendredi 26 avril 2019	Glacé Caroline Ouellette
Représentation I (Début du spectacle à 14h00)	À confirmer	Samedi 27 avril 2019	Glacé Caroline Ouellette
Représentation II (Début du spectacle à 14h00)	À confirmer	Dimanche 28 avril 2019	Glacé Caroline Ouellette

RÉPONSE ET ÉCHÉANCE POUR LA REMISE

Vous êtes invités à faire connaître votre décision, sur la participation de votre enfant à la revue « Magie sur glace 2019 », auprès de la responsable de votre école de patin, **madame Josée Landry** et ce, que votre enfant participe ou non à ce spectacle.

Vous devez fournir votre réponse au plus tard le 8 février 2019

Au-delà de cette date, nous ne serons plus en mesure d'assurer la disponibilité du costume à un patineur et donc, nous ne pourrions pas accepter les réponses tardives positives.

